

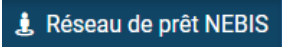
Le service de prêt interbibliothèques – délais de livraison

1-2 jours ouvrables : documents se trouvant à la bibliothèque centrale de l'ETH Zurich (**ETH-BIB**), si la commande est effectuée le matin.

2-4 jours ouvrables : documents se trouvant dans les bibliothèques des instituts de l'ETH Zurich (**ETH-BAU, ETH-HDB...**) à Zurich (**Zentralbibliothek Zürich**) dans des bibliothèques dans les environs de Zurich (**Winterthur...**) ou à la bibliothèque centrale de l'Ecole polytechnique de Lausanne (**EPF-BIB**), si la commande est effectuée le matin.

Env. 1 semaine : de toutes les autres bibliothèques du réseau. Les livres transitent par le centre de tri de la bibliothèque centrale de l'ETH à Zurich, avant d'être envoyés plus loin, p. ex. à Fribourg.

Informations supplémentaires :

- La plupart des bibliothèques NEBIS permet la **commande en ligne** de leurs documents. Consultez la liste des bibliothèques NEBIS <https://www.nebis.ch/fr/bibliotheques/> et triez par 
- **Les bibliothèques de l'Université de Zurich (UNI-.../ UZH-...) ne prêtent pas leurs documents à l'extérieur.**
- **Pour commander gratuitement des documents à la Zentralbibliothek Zürich, vous devez vous annoncer préalablement à la bibliothèque de l'HEIA-FR. Pour ce service, une inscription complémentaire est nécessaire seulement avant la première commande.** Une fois l'inscription terminée, vous devez choisir «Kurier» comme lieu de reprise du document. L'inscription ne doit se faire qu'avant la première commande.
- Le **service de prêt inter est gratuit**, si l'ouvrage est retiré auprès de la bibliothèque de référence, p.ex. celle de l'HEIA-FR. Les livres qui n'ont pas été retirés après un délai de 10 jours sont retournés à la bibliothèque prêteuse.
- Vous êtes averti de l'arrivée de vos documents par e-mail ou par SMS.
- Les livres sont envoyés à l'adresse de votre bibliothèque de référence. Il est possible de **changer de bibliothèque de référence**, p.ex. si vous déménagez. Faites-en la demande auprès de votre nouvelle bibliothèque NEBIS
- Les documents peuvent normalement être rendus dans une autre bibliothèque du réseau NEBIS.

Bien que le prêt interbibliothèques soit gratuit, l'envoi des documents engendre des taxes qui sont pris en charge par les bibliothèques du réseau NEBIS. Nous vous remercions d'en tenir compte lors de vos commandes